Strasbourg.eu
eurométropole

HAUTEPIERRE

ASSEMBLÉE DE QUARTIER
COMPTE-RENDU

Informations générales

Date : Mardi 7 mars 2023 de 18h à 20h30

Lieu : Théâtre de Hautepierre,
13 place André Maurois, Strasbourg

Services proposés :

Garde d'enfants (0 enfant gardé)

Collation (Restaurant associatif Table et Culture)

Environ 25 personnes présentes

Personnes présentes (par ordre d'intervention)

- **M. Salah KOUSSA, élu référent de quartier**

Direction de territoire :
- Mme BELOUET, directrice de territoire
- Mme HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
- M. SCHUPP, chef de projet gestion urbaine de proximité

Agence du Climat :
- M. HECKMANN, conseiller en mobilité décarbonnée
- Mme JOLY, conseillère en mobilité décarbonée

Service Collecte et valorisation des déchets :
- Mme BUSSARD, cheffe de projet politique déchets

Ophéa :
- M. CHARPENTIER, directeur de proximité et de la relation clients
- M. STRASSEL, chef de secteur ouest

Direction de l'Enfance et de l'Education :
- Mme ZACHARY, cheffe de projet cités éducatives

Education Nationale :
- Mme DIENER, professeure au collège Erasme et cheffe de projet cité éducative de Hautepierre

Direction de la Culture :
- M. ACHAB, chargé de mission développement des publics
- Mme BACH, chargée de mission spectacle vivant

Retour sur l'Assemblée de quartier précédente

L'élu référent de quartier a fait un retour sur l'Assemblée de quartier d'octobre 2022 avec une présentation succincte du tableau des **réponses apportées aux différentes sollicitations** (tableau en annexe du compte-rendu précédent).

La chargée d'animation de la participation citoyenne a rappelé le fonctionnement du dispositif et **l'Assemblée a voté les budgets prévisionnels** attribués aux deux ateliers de quartier en cours (voir page 2).

Les personnes intéressées ont été invitées à constituer un **comité de suivi** afin de choisir les sujets abordés lors de la prochaine Assemblée de quartier et prendre part à l'organisation.

Rappel du dispositif

ASSEMBLÉE DE QUARTIER

- **ouverte à toutes et tous les habitant(e)s du quartier**
- **se réunit 2 fois par an**
- **sujets et format libres**
  - émergence d'idées pour de nouveaux projets (ateliers)
  - discussion sur le quartier
  - partage d'informations
- **vote du budget**

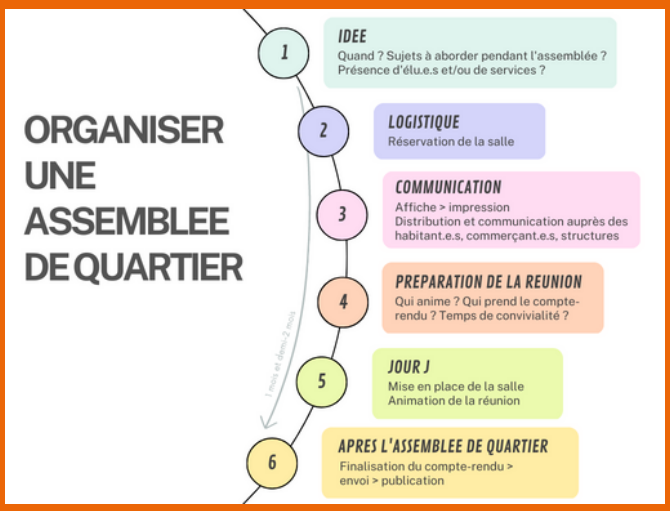

ATELIERS DE QUARTIER

- **proposés par les habitant(e)s**
- **sujets et format libres**
  - réflexion citoyenne
  - interpellation des élu(e)s et/ou des services de la Ville
  - projet pour le quartier
- **minimum 5 membres**
- autonomes ou accompagnés par le/la chargé(e) d'animation de la participation citoyenne

COMITÉ DE SUIVI

- **groupe restreint d'habitants**
- **préparent les Assemblées de quartier**
- **choisissent les sujets, le format, la communication**
- accompagnés par le/la chargé(e) d'animation de la participation citoyenne

Vote du budget

Le budget 2023 mis à disposition de l'Assemblée, distribué entre les deux ateliers existants, est présenté, ouvert aux questions, et approuvé par l'Assemblée.

2022 — **3000 €** → **Journal :** journal n°1 = 1500€
journal n°2 = 1500€

2023 — **4000 €** → **Journal :** journal n°3 = 1500€
journal n°4 = 1500€

→ **Atelier philosophique :** pour 5 ateliers dans l'année :
intervenant = 500€
convivialité = 200€

Réponses aux questions posées :

- Le budget est le même pour tous les quartiers de la Ville de Strasbourg.
- La répartition du budget entre les différents ateliers peut être revue si un nouveau projet émerge au cours de l'année : le budget sera à nouveau présenté et soumis au vote à la prochaine Assemblée de quartier, à l'automne 2023.
- La Ville de Strasbourg réalise actuellement une évaluation des Assemblées et ateliers de quartier afin d'y apporter des améliorations éventuelles. En effet, les budgets alloués peuvent financer uniquement des dépenses de fonctionnement, et pas d'investissement (plutôt financés dans le cadre du Budget participatif). Des exemples inspirants existants dans d'autres villes pourront contribuer à cette réflexion, comme suggéré par une personne présente.

La "ZFE", zone à faibles émissions

Des salariés de l'Agence du climat sont venus présenter la "Zone à faibles émissions", **un dispositif réglementaire d'Etat** que l'Eurométropole de Strasbourg doit appliquer **depuis le 1er janvier 2023,** en commençant par l'interdiction des véhicules Crit'Air 5 et non-classés.

La présentation est disponible en annexe.

Ils ont également répondu aux questions des habitantes et habitants, notamment :

- Pour faire une **demande de dérogation** (pour 24h, véhicule de collection ou véhicule PMR) : https://derogations-zfe.strasbourg.eu/
- A Hautepierre, sur le domaine public, on compte 3 emplacements avec chacun 2 prises de **rechargement pour véhicule électrique**. On en trouve également sur les parkings de certains commerces (ex. Auchan ou Grand Frais).
- En cas d'infraction, l'**amende** est à hauteur de 68€. Des contrôles peuvent être effectués par les forces de l'ordre.

Pour toute demande d'**information**, vous pouvez **prendre rendez-vous** avec un ou une conseillère mobilité pour analyser votre situation et les **aides** auxquelles vous pouvez prétendre :

contact@agenceduclimat-strasbourg.eu
03 69 24 82 82
https://agenceduclimat-strasbourg.eu/

Echanges avec l'élu de quartier

A la demande de plusieurs personnes présentes, la **prochaine Assemblée de quartier** à l'automne 2023 aura lieu en présence des **forces de l'ordre** pour aborder les questions de sécurité et incivilités dans le quartier.

La collecte des déchets alimentaires

Une agente de l'Eurométropole est venue présenter le **nouveau dispositif de tri** des déchets alimentaires mis en place sur le quartier

La présentation est disponible en annexe.

Elle a également répondu aux questions des personnes présentes :

- Le dispositif n'a **pas de surcoût** pour les habitants puisqu'il est pris en compte dans la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. L'ADEME finance l'investissement des bornes de collecte, tandis que le coût de fonctionnement reste porté par l'Eurométropole.
- La **communication** est en cours. Si vous avez des suggestions pour l'améliorer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.
- La collecte des déchets alimentaires est complémentaire aux démarches de **compostage**. L'Eurométropole verse une aide de 40€ pour l'achat d'un composteur : https://demarches.strasbourg.eu/proprete/subvention-compostage/

Les Rencontres du Théâtre de Hautepierre

En 2023, un cycle de **5 rencontres** aura pour objectif d'**informer, écouter, recueillir la parole des habitants** sur les questions des usages du théâtre, des conditions d'accueil du public, de l'inscription du bâtiment sur le territoire et d'autres encore.

À chaque rencontre, les ateliers seront entrecoupés d'**intermèdes artistiques**.

Des agent-es de la Direction de la Culture étaient présent-es pour **animer un atelier** en amont des premières rencontres et informer sur la démarche.

Ouvertes aux habitants de Hautepierre, aux habitants de Strasbourg, usagers ou non de lieux culturels, aux acteurs et professionnels de la culture et aux associations du quartier, **vous êtes évidemment invité(e)s à y participer !**

Atelier de quartier : le journal de Hautepierre

Lors de la première Assemblée de quartier en juin 2021, plusieurs habitantes et habitants ont souhaité créer un journal de quartier.

Après la **publication de deux numéros, en juillet et décembre 2022, distribués dans tout le quartier**, le groupe du comité de rédaction s'est agrandi et travaille actuellement à l'élaboration du journal de Hautepierre n°3, qui sera publié cet été.

Une personne du comité de rédaction a tenu un stand pour présenter l'atelier et plusieurs personnes ont montré leur intérêt pour le journal.

Les journaux n°1 et n°2 peuvent être consultés en ligne sur https://participer.strasbourg.eu/aq-hautepierre .

On compte entre 100 et 200 consultations de la page internet en date de janvier 2023.

Atelier de quartier : un atelier philosophique

Sur l'initiative d'un habitant et d'autres personnes intéressées, un atelier philosophique a eu lieu à Hautepierre le **23 février 2023**, dans le restaurant Table et Culture.

Le principe : un **temps d'échange sur une question philosophique**, choisie en amont par les membres de l'atelier. Un **professeur agrégé** de philosophie anime les échanges avec méthode.

"Doit-on travailler pour vivre ou vit-on pour travailler ?" Telle était la question de l'atelier de février, qui a eu un franc succès.

Si vous souhaitez être informé(e)s des prochains ateliers et/ou contribuer à leur organisation, n'hésitez pas à nous en faire part !

Les prochains rendez-vous

Les Rencontres du Théâtre de Hautepierre :

- mardi 9 mai à 18h30 et mardi 23 mai à 18h, au théâtre

Le Festival des Possibles : temps fort de la participation citoyenne de la Ville de Strasbourg

- dimanche 4 juin de 10h à 19h, au quartier St Arbogast - Montagne verte

Atelier journal :

- réunions du comité de rédaction les 11 avril, 18 avril, 4 mai, 16 juin.

Atelier philo

- le 19 avril autour de la question : "Est-il légitime que les envies personnelles empiètent sur l'espace commun ?"

Assemblée de quartier : automne 2023

La Cité éducative de Hautepierre

Les **cheffes de projets** en charge du pilotage de de la Cité éducative de Hautepierre étaient présentes pour répondre aux questions et notamment échanger avec les parents d'élèves.

Un **groupe de travail** a été constitué avec les partenaires éducatifs du quartier et plusieurs parents d'élèves pour réfléchir et travailler sur **l'implication des parents** dans les dispositifs d'éducation de leurs enfants.

Les réflexions de la dernière réunion ont été présentées.

Les parents d'élèves sont invités à participer à ce groupe de travail : écrivez-nous si vous êtes intéressé.e !

participer .strasbourg.eu

Pour plus d'informations, consultez le site : https://participer.strasbourg.eu/aq-hautepierre
ou contactez Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
juliette.hubert@strasbourg.eu ou 06 73 22 86 36